

# CONJONCTURE PLANTES À PARFUM, AROMATIQUES ET MÉDICINALES



- N° 1 / Février 2026

Les surfaces de PPAM en France métropolitaine sont en baisse de 15,5 % en 2025, du fait de la chute des cultures de coriandre implantées massivement en 2024. Pour les autres PPAM, les surfaces restent globalement stables avec cependant une très grande hétérogénéité de l'évolution par plante. En Outre-mer, les superficies déclarées au titre des aides PAC sont en augmentation à l'exception de Mayotte. L'Espagne est un pays très présent dans le commerce international de plantes aromatiques et à usages non alimentaires. La France fait partie de ses premiers clients.

## Etat de la production française de PPAM

### Réduction des surfaces de PPAM en 2025 en France métropolitaine

Les cultures de PPAM en France métropolitaine déclarées en 2025 sont en forte baisse par rapport à 2024 (- 10 900 ha). Cette tendance provient majoritairement de la chute des surfaces de coriandre en conversion bio qui s'étaient développées massivement en 2024. Sans la coriandre, les cultures de PPAM restent globalement stables mais les évolutions par plante sont très hétérogènes.

Ainsi, en lien avec le contexte de surproduction et d'accumulation de stocks, les superficies de lavande et de lavandin poursuivent la baisse entamée après 2021 et reviennent à un niveau comparable à celui de 2018. La culture du thym diminue également et ce pour la troisième année consécutive. Des arrachages ont eu lieu dans l'ensemble des régions, notamment de surfaces à destination de la production d'huile essentielle. La mélisse et les menthes voient également en 2025 leurs potentiels de production se contracter.

À l'inverse, le basilic retrouve, après une baisse en 2024, le niveau de production de croisière qu'il avait dans les années précédentes. Le persil, dont la culture augmente depuis 2020, atteint en 2025 un pic jamais atteint durant la dernière décennie. Les cultures de psylliums, divisées par trois en 2023, suite à la baisse de la demande notamment à l'export, ont plus que doublé ces deux dernières années. Les sauges, principalement la sauge sclarée, continuent de progresser depuis 2022, année où le

conflit russo-ukrainien avait engendré de nouvelles opportunités de marché. D'autres PPAM comme le fenouil et le pavot voient leurs surfaces de production augmenter en 2025.

Enfin, celles d'une multitude d'autres plantes (angélique, aneth, anis, etc.) restent assez stables entre 2024 et 2025.

### Évolution des surfaces par PPAM en France métropolitaine de 2024 à 2025

Culture	Surface (ha)		Évolution 2025/2024 (%)
	2024	2025	
Aneth et anis vert	314	326	4,0
Basilic	165	222	34,0
Camomilles et chardon marie	500	511	2,2
Cassis bourgeon et feuille	545	538	- 1,3
Coriandre	17 623	6 581	- 62,7
Estragon	203	218	7,7
Fenouil	1 013	1 173	15,8
Lavande	7 625	6 982	- 8,4
Lavandin	19 869	18 166	- 8,6
Mélisse	146	122	- 16,5
Menthes	371	346	- 6,7
Origan et marjolaine	215	231	7,6
Persil	1 556	1 798	15,5
Psylliums	189	233	23,6
Romarin	227	227	0,2
Sarriette	109	104	- 4,8
Sauge sclarée et officinale	3 084	3 483	12,9
Thym	824	748	- 9,2
Autres PPAM (dont pavot)	14 619	16 316	11,6
<b>Total</b>	<b>69 197</b>	<b>58 326</b>	<b>- 15,5</b>

Source : FranceAgriMer d'après les données de l'ASP relatives à la PAC

Entre 2024 et 2025, et pour une majorité de plantes (ex : basilic, coriandre, lavande, lavandin), l'évolution des surfaces de PPAM en agriculture biologique et en conversion est quasiment identique à celle des plantes dans leur ensemble présentée précédemment. Cependant, certaines affichent une dynamique inverse, telles les camomilles et le chardon, l'estragon et les sauges, ou beaucoup plus contrastée, comme l'aneth et l'anis vert, le fenouil ou le persil.

#### **Évolution des surfaces par PPAM bio et en conversion en France métropolitaine de 2024 à 2025**

Culture	Surface (ha)		Évolution 2025/2024 (%)
	2024	2025	
Aneth et anis vert	30	80	166,7
Basilic	33	46	40,8
Camomilles et chardon marie	209	166	- 20,2
Cassis bourgeon et feuille	78	64	- 18,1
Coriandre	14 657	4 822	- 67,1
Estragon	25	18	- 29,1
Fenouil	148	417	181,2
Lavande	3 027	2 807	- 7,3
Lavandin	3 431	3 198	- 6,8
Mélisse	77	63	- 18,0
Menthes	136	145	6,3
Origan et marjolaine	119	112	- 5,9
Persil	54	309	472,6
Psylliums	132	194	47,2
Romarin	160	164	2,5
Sarriette	76	73	- 4,1
Sauge sclarée et officinale	350	318	- 9,1
Thym	597	537	- 10,0
Autres PPAM	3 016	2 729	- 9,5
<b>Total</b>	<b>26 276</b>	<b>16 198</b>	<b>- 38,4</b>

Source : FranceAgriMer d'après les données de l'ASP relatives à la PAC

#### **Progression des surfaces de PPAM dans les DROM excepté pour Mayotte**

Depuis plusieurs années, les surfaces de PPAM déclarées à la PAC dans les différents départements et régions d'outre-mer (DROM), hormis à Mayotte, sont en augmentation.

À la Guadeloupe, 80 % des surfaces de PPAM sont déclarées produire de la vanille. Cette culture porte ainsi le développement de la filière dans le département.

À la Réunion, les surfaces en vanille occupent également une grande part (70 %) des cultures de PPAM et ont progressé de 37 % durant la dernière décennie. Concernant les autres productions réputées de l'île, les superficies du curcuma, du bois de rose et du gingembre restent stables alors que celles du géranium, divisées par deux depuis dix ans, continuent de régresser.

La diminution des productions de PPAM déclarées à Mayotte est principalement due à la régression, qui perdure depuis 2018, des surfaces d'Ylang-Ylang, passées de 185 ha alors à 87 ha aujourd'hui. La production de vanille de l'archipel, représentant un quart des surfaces, semble rester stable.

En Guyane et en Martinique, on constate une évolution assez marquée des surfaces déclarées. Il s'agit notamment de plantes médicinales pérennes non identifiables.

#### **Évolution des surfaces de PPAM par DROM de 2023 à 2025**

	Surface PPAM (ha)			
	2023	2024	2025	Évolution 2025/2024 (%)
Guadeloupe	228	236	272	15,3
Guyane	15	30	59	95,2
La Réunion	470	486	524	7,9
Martinique	22	44	66	51,9
Mayotte	133	125	120	- 3,8

Source : FranceAgriMer d'après les données de l'ASP relatives à la PAC

## Commerce extérieur

### Commerce extérieur des plantes aromatiques et épices de l'Espagne

L'Espagne est un pays producteur d'une multitude de plantes aromatiques (paprika, safran, anis, menthe, sauge, thym, romarin, etc.) issues de la culture mais aussi de la cueillette à l'état sauvage.

Le pays se place au 6<sup>e</sup> rang mondial en valeur des exportateurs (la France se situe au 15<sup>e</sup> rang). En 2024, les exportations espagnoles sont de 497 millions d'euros et de 118 000 tonnes. Pour une part importante, il s'agit d'exportations de plantes de la catégorie « piments et paprika » (pesant 63 % des volumes et 73 % de la valeur) ainsi que du safran, potentiellement produits en Espagne mais pouvant également être des réexportations. Dans des proportions moindres, d'autres produits de grande consommation font l'objet de négoce comme le gingembre et le poivre.

Les États-Unis sont le premier client espagnol, suivis des pays européens tels que la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni.

### Exportations espagnoles de plantes aromatiques et d'épices par destination en 2024

Pays	Valeur 2024 (M€)	Volumes 2024 (t)
États-Unis	115,9	25 739
France	51,7	14 304
Royaume-Uni	39,4	8 794
Allemagne	39,0	10 652
Pays-Bas	21,7	6 131
Autres pays	229,6	52 822
<b>Total</b>	<b>497,3</b>	<b>118 442</b>

Source : FranceAgriMer d'après les données Trade Data Monitor

### Exportations espagnoles par plante aromatique et épice en 2024

Plantes	Valeur 2024 (M€)	Volumes 2024 (t)
Piments et paprika	313,6	86 306
Safran	54,0	111
Poivres	18,6	4 220
Gingembre	15,5	5 091
Autres plantes aromatiques et épices	95,6	22 714
<b>Total</b>	<b>497,3</b>	<b>118 442</b>

Source : FranceAgriMer d'après les données Trade Data

S'agissant des importations, l'Espagne se situe en 10<sup>e</sup> position en valeur au niveau mondial, avec, en 2024, des achats à hauteur de 373 millions d'euros et 127 000 tonnes, originaires de Chine en majorité. Comme à l'exportation, les principaux produits importés sont les piments et le paprika (en provenance de Chine), le safran (acheté en Iran), le poivre

(qui vient du Vietnam) et le gingembre (issu de Chine et du Pérou). La cannelle, très utilisée en Espagne, fait également partie des épices les plus importées.

### Importations espagnoles de plantes aromatiques et d'épices par pays de provenance\* en 2024

Pays	Valeur 2024 (M€)	Volumes 2024 (t)
Chine	138,5	73 155
Iran	48,4	40
Vietnam	24,3	5 132
Pérou	22,6	9 915
Inde	22,3	6 131
Autres pays	116,5	32 968
<b>Total</b>	<b>372,6</b>	<b>127 341</b>

\* Pays d'envoi qui peut être différent du pays de production

Source : FranceAgriMer d'après les données Trade Data Monitor

### Importations espagnoles par plante aromatique et épice en 2024

Plantes	Valeur 2024 (M€)	Volumes 2024 (t)
Piments et paprika	179,3	89 155
Safran	53,8	48
Poivres	32,6	6 271
Gingembre	25,2	10 933
Cannelle	13,6	2 793
Autres plantes aromatiques et épices	68,1	18 141
<b>Total</b>	<b>372,6</b>	<b>127 341</b>

Source : FranceAgriMer d'après les données Trade Data

## Commerce extérieur des plantes à usage non alimentaire de l'Espagne

Les nomenclatures douanières ne permettent ni de lister les différentes plantes à usage non alimentaire (médecine, parfumerie, etc.) ni de déterminer individuellement leurs flux.

Pour ces produits, considérés donc dans leur globalité, la balance commerciale de l'Espagne est assez équilibrée.

Le pays occupe la 7<sup>e</sup> place parmi les exportateurs mondiaux avec, en 2024, des livraisons établies à 116 millions d'euros et 22 000 tonnes. Ses clients sont en majorité d'autres pays européens, notamment l'Allemagne, le Royaume-Uni et la France.

### Exportations espagnoles de plantes à usages non alimentaires par destination en 2024

Pays	Valeur 2024 (M€)	Volumes 2024 (t)
Allemagne	28,7	5 029
Royaume-Uni	14,5	2 390
France	13,5	2 113
Pays-Bas	9,2	2 347
Bulgarie	8,2	1 019
Autres pays	41,8	9 087
<b>Total</b>	<b>115,9</b>	<b>21 985</b>

Source : FranceAgriMer d'après les données Trade Data Monitor

En ce qui concerne les importations, l'Espagne se situe en 14<sup>e</sup> position en valeur au niveau mondial. En 2024, les importations espagnoles s'élèvent à 107 millions d'euros et à 25 000 tonnes, ses principaux fournisseurs étant les États-Unis, le Maroc et l'Inde.

### Importations espagnoles de plantes à usages non alimentaires par pays de provenance\* en 2024

Pays	Valeur 2024 (M€)	Volumes 2024 (t)
États-Unis	13,9	1 588
Maroc	11,0	6 189
Inde	7,2	1 033
Portugal	5,3	152
Albanie	5,3	573
Autres pays	64,1	15 666
<b>Total</b>	<b>106,8</b>	<b>25 201</b>

\* Pays d'envoi qui peut être différent du pays de production

Source : FranceAgriMer d'après les données Trade Data Monitor

Directeur de la publication : Martin Gutton / Rédaction : direction Marchés, études et prospective

12, rue Henri Rol-Tanguy - TSA 20002 / 93555 MONTREUIL Cedex  
Tél. : 01 73 30 30 00 — [www.franceagrimer.fr](http://www.franceagrimer.fr)

FranceAgriMer